

A large teal graphic element consisting of a diagonal line from the bottom-left to the top-right, forming a parallelogram shape that occupies the right half of the page.

RAPPORT SEMESTRIEL

30/06/2021
AXA Bank Europe SCF

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA SITUATION DE CLOTURE AU 30 JUIN 2021.....	3
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021 . ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2021	12
ANNEXES SOCIALES AU 30 JUIN 2021	16
DECLARATION EN VERTU DE L'ARTICLE 3(2)(C) DE LA LOI TRANSPARENCE	33
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE ANNUELLE AU 30 JUIN 2021	34

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA SITUATION DE CLOTURE ANNUEL AU 30 JUIN 2021

I. OBJET SOCIAL

AXA Bank Europe Société de Crédit Foncier (ci-après également dénommée la « SCF » ou la « Société ») est une société de crédit foncier régie par les articles L. 515-13 et suivants et R. 515-2 et suivants du Code Monétaire et Financier. Elle est une filiale d'AXA Bank Belgium et a pour but d'émettre des obligations foncières pour assurer des besoins de refinancement long terme pour sa maison-mère.

La Société a pour objet exclusif, tant en France qu'à l'étranger, l'exercice des activités et opérations définies ci-après :

- Opérations de crédit et opérations assimilées dans les conditions prévues par la réglementation sur les sociétés de crédit foncier et dans la limite de l'agrément de la Société ;
- Opérations de financement dans les conditions prévues par la réglementation sur les sociétés de crédit foncier au moyen de l'émission d'obligations foncières ou de tout autre emprunt
- Ainsi que toute activité connexe expressément autorisée par les textes sur les sociétés de crédit foncier, pour les besoins de la réalisation de son objet social exclusif.

Pour financer son activité, AXA Bank Europe SCF émet des obligations foncières (Covered Bonds) bénéficiant du privilège défini à l'article L. 515-14 du Code Monétaire et Financier dans le cadre d'un programme d'émission, dont le montant maximum est actuellement fixé à 9 milliards d'euros.

Depuis 2017, dans le but de couvrir les obligations foncières émises, AXA Bank Europe SCF a acquis un portefeuille de crédits hypothécaires originés par AXA Bank Belgium. AXA Bank Europe SCF est amenée à acquérir de temps en temps des crédits hypothécaires pour faire face à ses obligations croissantes de collatéralisation. Un processus de rechargement mensuel est aussi en place pour maintenir ce portefeuille à un niveau constant.

AXA Bank Europe SCF a aussi la possibilité d'octroyer des prêts sécurisés. Ce type d'actif n'est pas utilisé à la date de ce rapport.

AXA Bank Europe SCF a actuellement émis 8.250.000 K€ d'obligations foncières dont 5.500.000 K€ placées auprès d'investisseurs institutionnels et 2.750.000K€ retenus par AXA Bank Belgium. La liste des obligations foncières existantes au 30 juin 2021 est reprise dans tableau ci-dessous :

Series	SECURITY_DES	Amount outstanding	Issue date	Maturity	Coupon type	CPN/SPD (%)	Retained	Remaining maturity
CB_10	AXASA 0 3/8 03/23/23	750 000 000	23/03/16	23/03/23	FIXED	0,375		1,73
CB_13	AXASA 1 1/4 01/26/32	250 000 000	26/01/17	26/01/32	FIXED	1,25		10,57
CB_14	AXASA 0 1/8 03/14/22	1 000 000 000	14/03/17	14/03/22	FIXED	0,125		0,70
CB_21	AXASA 0 1/2 04/18/25	750 000 000	18/04/18	18/04/25	FIXED	0,5		3,80
CB_22	AXASA 1 3/8 04/18/33	750 000 000	18/04/18	18/04/33	FIXED	1,375		11,80
CB_23	AXASA 0 3/4 03/06/29	500 000 000	06/03/19	06/03/29	FIXED	0,75		7,68
CB_24	AXASA Float 09/20/29	500 000 000	20/09/19	20/09/29	FLOATING	32	ABB	8,22
CB_25	AXASA Float 10/21/28	500 000 000	21/10/19	21/10/28	FLOATING	29	ABB	7,31
CB_27	AXASA Float 10/21/32	250 000 000	21/10/19	21/10/32	FLOATING	34	ABB	11,31
CB_28	AXASA 0.01 01/22/27	500 000 000	22/01/20	22/01/27	FIXED	0,01		5,56
CB_29	AXASA 0 1/8 10/01/24	500 000 000	01/04/20	01/10/24	FIXED	0,125		3,26
CB_30	AXASA 0 1/4 06/09/40	500 000 000	09/06/20	09/06/40	FIXED	0,25		18,94
CB_31	AXASA Float 11/05/25	250 000 000	05/11/20	05/11/25	FLOATING	21	ABB	4,35
CB_32	AXASA Float 11/05/26	250 000 000	05/11/20	05/11/26	FLOATING	22	ABB	5,35
CB_33	AXASA Float 11/05/27	250 000 000	05/11/20	05/11/27	FLOATING	22	ABB	6,35
CB_34	AXASA Float 11/05/28	250 000 000	05/11/20	05/11/28	FLOATING	22	ABB	7,35
CB_35	AXASA Float 11/05/30	250 000 000	05/11/20	05/11/30	FLOATING	23	ABB	9,35
CB_36	AXASA Float 11/05/32	250 000 000	05/11/20	05/11/32	FLOATING	24	ABB	11,35
	Total	8 250 000 000						
	o/w public	5 500 000 000						
	o/w retained	2 750 000 000						

II. ACTIVITES DE LA PERIODE

AXA Bank Europe SCF n'a pas réalisé d'émission d'obligations foncières pendant le 1^{er} semestre de 2021.

III. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX : BILAN

Le total de bilan s'élève à 10.105.534 K€ au 30 juin 2021 stable par rapport au 31 décembre 2020 en ligne avec le point ci-dessus.

1. ACTIF

Le principal poste de l'actif, « emplois clientèles », représente 9.576.128 K€. Ce poste est en hausse de 28% par rapport au 31 décembre 2020.

Le poste de l'interbancaire s'élève à 460.209 K€.

Les comptes de régularisation et autres actifs d'un montant total de 69.197 K€ sont notamment composés pour un montant de 8.711 K€ des frais d'émission des obligations foncières non amortis et pour 55.374 K€ d'intérêts courus sur swaps.

2. PASSIF

Les dettes représentées par un titre « obligations foncières » (« Covered Bonds ») représentent **8.250.000 K€** (plus **7.097 K€** d'intérêts courus non échus) soit près de 82% du passif.

Les dettes envers les établissements de crédit (AXA Bank Belgium exclusivement) s'élèvent à **1.449.543 K€** dont **2.043 K€** d'intérêts courus non échus. Ces dettes ont été souscrites pour des durées identiques aux obligations foncières inscrites au bilan.

Le total des fonds propres et quasi-fonds propres est de **355.873 K€** (3.5% du passif). Ils sont composés de **131.095 K€** de capital social et **151.083 K€** de dettes subordonnées (AT1).

IV. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX : HORS BILAN

En 2021, la Société paye 0,20% pour la commission de réservation sur la ligne de liquidité octroyée par AXA Bank Belgium. Le montant de cette ligne est revu semestriellement sur base du pied de bilan au dernier jour du semestre précédent. Le montant de cette ligne s'élève à **1.516.475 K€**, c'est-à-dire 15% du pied de bilan d'AXA Bank Europe SCF au 31 décembre 2020.

Les prêts immobiliers à la clientèle de détail sont garantis principalement par des hypothèques pour un montant de **11.139.420 K€**.

Pour couvrir son risque de taux, AXA Bank Europe SCF possède des swaps de taux pour un nominal de **11.697.500 K€** tous souscrits avec la maison-mère AXA Bank Belgium.

V. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX : COMPTE DE RESULTAT

Le produit net bancaire (PNB) de l'exercice comptable jusqu'au 30 juin 2021 s'élève à **22.863 K€**. Pour rappel, ce montant était de **14.817 K€** au 30 juin de l'exercice précédent. Cette progression reflète la croissance du bilan pendant le second semestre 2020.

Les revenus sont composés essentiellement de :

- **97.753 K€** d'intérêts perçus sur les prêts hypothécaires,
- **46.941 K€** pour les montants reçus sur les swaps de taux.

Les charges financières proviennent pour

- **97.787 K€** de montants payés sur les swaps de taux,
- **15.205 K€** d'intérêts payés sur les obligations foncières,
- **4.581 K€** d'intérêts sur les emprunts à terme
- **2.499 K€** de rémunération du capital AT1
- **391 K€** d'intérêts débiteurs liés à gestion des comptes courants
- **1.518 K€** de commissions pour la ligne de liquidité.

Vu l'évolution positive du risque sur le portefeuille, le coût du risque est un gain de **129 K€** dû principalement à des diminutions de provisions.

Le résultat brut d'exploitation est de 16.110 K€ après déduction de 6.819 K€ de frais généraux. Ces frais généraux sont principalement constitués du coût de la gestion du portefeuille de crédits logements prestés par AXA Bank Belgium, du coût relatif aux prestations de service d'AXA Banque et AXA Bank Belgium et d'honoraires commissaires aux comptes, contrôleur spécifique et frais juridiques liés à la vie sociale.

Après prise en compte d'un impôt sur les sociétés estimé à 4.892€, le résultat net comptable s'élève, au 30 juin 2021, à 11.347 K€, en hausse de 47% par rapport au 30 juin 2020. Pour rappel, le résultat au 30 juin 2020 était lui-même en hausse de 114% par rapport au 30 juin 2019.

VI. DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article D.441-6 du code de commerce, il est présenté ci-dessous les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs par date d'échéance au titre du dernier exercice. Les informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

(Montants TTC)	Sans retard	Factures ayant connu un retard de paiement (1) au 30/06/2021				Total	Total
		1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	> 90 jours		
Nombre de factures concernées	-	-	-	-	1	1	1
Montant des factures concernées	-	-	-	-	34 406	34 406	34 406
% sur montant des factures reçues en 2021	-	-	-	-	1,5%	1,5%	1,5%
Nombre des factures exclues (litige)	-	-	-	-	1	1	1
Montant restant dû sur factures exclues (litige)	-	-	-	-	34 406	34 406	34 406

(1) Retard de paiement calculé sur la base du délai contractuel

VII. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a eu aucune activité en matière de recherche et développement.

VIII. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément à l'article L.513-2 IV du Code Monétaire et Financier, AXA Bank Europe SCF ne détient aucune participation.

IX. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun autre évènement postérieur à la clôture et, susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes du 30 juin 2021, n'est intervenu depuis la date de clôture

X. EVOLUTIONS PREVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour 2021, AXA Bank Europe SCF ne prévoit pas de changement majeur et prévoit de poursuivre les émissions d'obligations foncières en fonction des besoins de sa maison mère.

XI. RATIOS PRUDENTIELS

1. RATIO DE COUVERTURE

En sa qualité de société de crédit foncier, AXA Bank Europe SCF est tenue de respecter des ratios prudentiels spécifiques rendant compte du niveau de sécurité de ses émissions privilégiées. Ces éléments sont validés au minimum chaque trimestre par le Contrôleur spécifique et transmis à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR »).

AXA Bank Europe SCF est tenue de mesurer le ratio de couverture qui correspond au rapport entre les actifs pondérés et les dettes privilégiées. Celui-ci doit être en permanence supérieur à 105%, conformément à l'article R513-8 du Code Monétaire et Financier créé par le Décret n°2011-205 du 23 février 2011 – art I et modifié par le Décret n° 2014-526 du 23 mai 2014 – art. I. La pondération a pour effet de limiter la prise en compte de certains actifs ne présentant pas le meilleur niveau de sécurité. De même sont déduits de l'actif, la partie des prêts dont la quotité de financement dépasse le seuil réglementaire les rendant éligibles au financement par dette privilégiée.

Au 30 juin 2021, les actifs de couverture pondéré s'élèvent 8.951.819 K€. Compte tenu d'un encours de dettes privilégiées de 8.257.097 K€, le ratio de couverture s'établit à 108,21%.

La Société vérifie également le respect de différentes limites de détention applicables à certains actifs. Au 30 juin 2020, les valeurs de remplacement ont un encours égal à 4.37% du nominal des ressources privilégiées, soit inférieur à la limite légale de 15% du montant nominal des obligations foncières et autres ressources privilégiées.

2. AUTRES RATIOS PRUDENTIELS

Par ailleurs, AXA Bank Europe SCF a présenté durant le 1^{er} semestre 2021 des ratios de liquidité supérieurs aux minima fixés par la réglementation bancaire.

XII. GESTION DES RISQUES

La gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF est conforme aux exigences de la CRR-CRD IV qui requiert que les banques disposent d'un cadre d'appétit aux risques et d'un processus d'adéquation de leurs capitaux à ces risques (ICAAP). La gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF est sous-traitée au département de gestion des risques d'AXA Bank Belgium et vise à protéger AXA Bank Europe SCF en matière de solvabilité, de liquidité, de risque de taux, de risque de crédit et de risque opérationnel. Ces objectifs, ainsi que les processus de gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF sont décrits dans une charte de gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF qui a été présentée au comité des risques et d'audit.

Cette charte de gestion des risques repose sur une cartographie des grandes catégories de risques applicables aux banques en général. Celle-ci distingue les risques qui sont significatifs dans le cadre des activités d'AXA Bank Europe SCF de ceux qui le sont moins.

La cartographie des risques d'AXA Bank Europe SCF opère aussi une distinction entre les risques qui sont atténués par des processus de gestion des risques ainsi que par du capital et/ou des limites quantifiées d'appétit aux risques, de ceux qui sont atténués uniquement par des processus de gestion des risques.

Enfin, la charte de gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF détaille la gouvernance, l'ensemble des mesures prises pour gérer les risques d'AXA Bank Europe SCF, les limites en place ainsi que les processus de reporting et d'alerte en cas de dépassement de celles-ci. Les différentes limites ont été respectées durant 2020.

Comme défini dans la gouvernance de la société, l'appétit aux risques doit être revu annuellement. Les limites de risque à appliquer en 2021 ont été validées par le Comité des risques et d'audit de Décembre 2020.

XIII. OPERATIONS DE COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX

AXA Bank Europe SCF détient à l'actif de son bilan des prêts hypothécaires (rechargés mensuellement). Le financement de ces actifs est assuré principalement par des obligations foncières complétées par des emprunts de surdimensionnement (« *OC term loans* ») et du capital.

Afin de s'assurer que le risque de taux demeure contenu, ce risque inhérent à ces opérations est couvert presque entièrement par un portefeuille de swaps : « par-par asset swaps » pour couvrir les emprunts hypothécaires et « *receiver swaps* » pour couvrir certains passifs à taux fixe.

La gestion du risque de taux est soutenue par un outil informatique (QRM) de mesure du risque de taux au départ des caractéristiques des actifs et passifs d'AXA Bank Europe SCF. Cet outil est également utilisé pour la gestion du risque de taux d'AXA Bank Belgium et est d'ailleurs piloté par les équipes de gestion du risque de taux de cette dernière.

XIV. ANALYSE DU RISQUE DE LIQUIDITE ET DE TAUX

Le risque de liquidité est limité pour AXA Bank Europe SCF car elle est financée par des Covered bonds à long-terme. De plus, la société possède aussi des liquidités pour couvrir ses besoins opérationnels.

L'actif d'AXA Bank Europe SCF (après l'application des par-par asset swaps décrits ci-dessus) bénéficie soit de revenus à taux variables indexés sur l'Euribor 3 mois majorés d'un spread, soit de revenus à taux fixe.

Le passif est constitué principalement d'obligations foncières à taux fixe et d'obligations foncières à taux variable. En considérant des swaps qui transforment éventuellement les coupons fixes des Covered bonds en coûts variables indexés sur l'Euribor 3 mois, le coût moyen du passif est inférieur au coût moyen de l'actif ; ce qui génère un spread positif résiduel au sein de la société.

Par la nature de ses actifs et passifs, AXA Bank Europe SCF n'est exposée qu'à un risque de taux limité.

La déclaration d'appétit a été validée par le comité des risques et d'audit pour l'exercice 2021 comporte une formalisation de son appétit limité à 5% des fonds propres pour le risque de taux d'intérêt (choc de 100 bps) mais aussi pour les différents chocs à appliquer pour chaque scénario défini dans le SOT (« *Supervisory outlier test* »). Ce cadre définit, pour le risque de liquidité, des contraintes plus sévères que les contraintes réglementaires.

XV. ANALYSE DU RISQUE DE CREDIT SUR LE PORTEFEUILLE ACHETE A AXA BANK BELGIUM

AXA Bank Europe SCF a acheté un portefeuille de créances hypothécaires à AXA Bank Belgium. Un processus de rechargement mensuel est prévu pour compenser l'amortissement naturel du portefeuille ainsi que les remboursements anticipés et garder cet actif constant.

Les prêts hypothécaires achetés par la société ont été choisis afin d'être conformes aux dispositions légales prévues pour un refinancement par obligations foncières. Ils ont également été sélectionnés sur base de critères financiers stricts afin de garantir au mieux la pérennité de la structure financière.

A fin juin 2021, le portefeuille de créances cédées et originées par AXA Bank Belgium avait les caractéristiques suivantes :

Synthèse du portefeuille détenu au 30 juin 2021	
Solde restant dû (k€)	9.560.897
Nombre de clients	73.932
Nombre de prêts	114.425
Prêt moyen par client	129.320
Taux d'intérêt moyen	1,96%
Maturité restante moyenne (en année)	16,23
Age moyen (seasoning, en année)	4,05
Quotité initiale moyenne (ILTV)	72,78%
Quotité courante moyenne (CLTV)	54,05%
Quotité couverte par une inscription hypothécaire (CLTM)	104,77%
Taux d'endettement moyen (Debt to Income, DTI)	35,19%

Sur le portefeuille décrit ci-dessus :

- 96,55% des crédits n'ont pas de retard de paiement et 99,60% des crédits ont moins de 30 jours de retard de paiement.
- 106 crédits ont actuellement plus de 90 jours de retard et/ou sont en remédiation. Ils représentent un capital restant dû de 8.552 K€ soit 0,09% du portefeuille. 92 crédits pour un capital restant dû de 8.043 K€ sont en recouvrement judiciaire soit 0,08% du portefeuille.
- De plus, 1300 crédits pour un montant restant dû total de 146.345 K€ sont en 'forbearance'. Certains de ces crédits peuvent par ailleurs être en remédiation ou recouvrement amiable.

Le montant des provisions inscrites au bilan pour le risque de crédit est de 3.786 K€. L'impact actuel sur les résultats de l'exercice 2021 liées aux variations de provisions et aux amortissements de crédits est une reprise de provision de 129 K€.

Pour le calcul du ratio de couverture réglementaire, une pondération de 87,93% a été appliquée à ce portefeuille.

Des statistiques plus détaillées sont reprises dans les rapports trimestriels sur la qualité des actifs publiés et disponibles sur le site internet: <https://www.axabank.be/fr/a-propos-axa-banque/investor-relations-and-financial-information/covered-bonds>.

XVI. ANALYSE DU RISQUE DE CONCENTRATION

L'exposition provenant des swaps conclus entre AXA Bank Europe SCF est totalement couverte par une garantie en cash (hormis les légers écarts pouvant subsister en raison du délai entre la valorisation du swap et le versement du cash), la Société n'est donc pas exposée au risque de concentration.

L'exposition de la Société sur sa maison-mère n'est pas soumise à la réglementation relative au risque de concentration.

XVII. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'assemblée générale du 27 avril 2021, le mandat de AXA SA a été renouvelé pour une durée de trois ans et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice 2023.

XVIII. DELEGATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée générale mixte du 27 avril 2021 a renouvelé les délégations au Conseil d'administration pour procéder à une ou plusieurs augmentations de capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription ou par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale des actions existantes - à hauteur de 40.000 K€ et pour une durée de 26 mois à compter de cette date. Ces délégations n'ont pas été utilisées à ce jour et devront le cas échéant être renouvelées à l'occasion de l'assemblée générale de 2022.

XIX. JETONS DE PRESENCE

Lors de l'Assemblée générale du 27 avril 2021, la résolution de ne pas allouer de jetons de présence aux membres du Conseil d'administration a été adoptée.

XX. INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES

AXA Bank Europe SCF est soumise à la loi Grenelle II qui requiert de publier et de faire vérifier les informations sociales, environnementales et sociétales sur les 42 thématiques définies par la loi. La gestion d'AXA Bank Europe SCF a été intégralement confiée aux services d'AXA Bank Belgium et d'AXA Banque (France) dans le cadre d'une convention d'externalisation et de fourniture des services ainsi que dans le cadre d'une convention de gestion. Ainsi, AXA Bank Europe SCF n'est pas dotée de moyens humains propres et s'appuie sur le personnel de son actionnaire de référence AXA Bank Belgium et sur le personnel d'AXA Banque.

AXA Bank Europe SCF ne dispose pas de locaux ni de moyens en propre. Ceci implique que les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux sont entièrement sous le contrôle du Groupe AXA et sont présentés dans son propre rapport de gestion. Aucune information n'est présente dans le rapport de gestion d'AXA Bank Europe SCF.

Les informations sociales, environnementales et sociétales pour le groupe AXA sont disponibles sur le site www.axa.com.

COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2021

I. BILAN

1. ACTIF

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Caisse, Banques Centrales	100 046	51
Effets publics et valeurs assimilées		
Créances sur les établissements de crédit	360 162	410 681
<i>A vue</i>	360 162	160 731
<i>A terme</i>		249 949
Créances sur la clientèle	9 576 128	9 602 890
<i>Créances commerciales</i>		
<i>Autres concours à la clientèle</i>	9 569 171	9 599 210
<i>Valeurs non imputées</i>	6 957	3 680
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Prêts Subordonnés		
Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Crédit-bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations incorporelles		12
Immobilisations corporelles		
Capital souscrit non versé		
Actions propres		
Comptes de négociation et de règlement		
Autres actifs	4 223	759
Comptes de régularisation	64 974	95 441
Total de l'Actif	10 105 534	10 109 833

2. PASSIF

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Banques Centrales, CCP.....		
Dettes envers les établissements de crédit	1 449 543	1 452 933
<i>A vue</i>		
<i>A terme</i>	1 449 543	1 452 933
Comptes créditeurs de la clientèle		
Autres sommes dues à la clientèle	1 260	557
Dettes représentées par un titre	8 257 097	8 269 341
<i>Obligations</i>	8 257 097	8 269 341
<i>Autres dettes</i>		
Autres passifs	5 024	11 482
Comptes de régularisation	33 699	27 925
Comptes de négociation et de règlement		
Provisions pour risques et charges	3 037	3 076
Dettes subordonnées	151 083	151 076
Fonds pour risques bancaires généraux		
Capitaux propres	204 791	193 443
Capital souscrit	131 095	131 095
Primes d'émission, de fusion		
Réserves	3 818	2 931
Report à nouveau (+/-)	58 531	41 689
Résultat de l'exercice (+/-)	11 347	17 728
Résultat en Instance d'affectation (+/-)		
Total du Passif	10 105 534	10 109 833

II. HORS-BILAN

<i>Engagements donnés (en milliers d'euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de Garantie		
Cautions, avals et autres garanties		
Garanties d'ordre de la clientèle		
Engagements sur titres		
Titres à recevoir		

<i>Engagements reçus (en milliers d'euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissement de crédit	1 516 475	1 376 874
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de Garantie		
Cautions, avals et autres garanties reçues d'ets de crédit		
Garanties reçues de la clientèle	11 139 420	11 128 445
Engagements sur titres		
Titres à livrer		

<i>Engagements sur instruments financiers à terme (en milliers d'euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Engagements sur instruments financiers à terme		
Opérations sur instruments de taux d'intérêt	11 697 500	11 697 500
Opérations sur instruments de cours de change		
Opérations sur autres instruments		
Autres engagements		
Engagements donnés		
Engagements reçus		
Engagements douteux		

III. COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2021	30/06/2020
<i>(En milliers d'euros)</i>		
Intérêts et produits assimilés	144 600	137 010
Intérêts et charges assimilées	- 120 452	- 120 523
Revenus des titres à revenu variable	-	-
Commissions (produits)	238	199
Commissions (charges)	- 1 518	- 1 227
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	-	-
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilées	-	-
Autres produits d'exploitation bancaire	-	-
Autres charges d'exploitation bancaire	- 4	- 643
Produit net bancaire	22 863	14 817
Produits et charges d'exploitation	- 6 742	- 4 402
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immo. corporelles et incorporées	12	14
Résultat brut d'exploitation	16 110	10 400
Coût du risque	129	925
Résultat d'exploitation	16 239	9 475
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	-
Résultat courant avant d'impôt	16 239	9 475
Résultat exceptionnel	-	-
Impôt sur les bénéfices	- 4 892	- 1 755
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	-	-
Résultat net	11 347	7 720

Pour 2020, cette annexe tient compte du reclassement des cotisations FRU depuis les charges des autres activités (PNB) vers les charges générales d'exploitation (frais généraux) réalisé en 2020 et ce conformément aux pratiques de place, étude des textes et recommandation de nos commissaires aux comptes.

ANNEXES SOCIALES AU 30 JUIN 2021

Liste des annexes sociales au 30 juin 2021 :

- Note 1 : Faits marquants, principes et méthodes comptables
- Note 2 : Effets publics et assimilés
- Note 3 : Caisses et banques centrales
- Note 4 : Créances sur les établissements de crédit
- Note 5 : Créances sur la clientèle
 - Note 5.1 : Portefeuille de créances sur la clientèle
 - Note 5.2 : Crédits à l'habitat ventilés par échéance (valeur nette comptable)
- Note 6 : Obligations et autres titres à revenu fixe
 - Note 6.1 : Portefeuille titres
 - Note 6.2 : Ventilation des titres
 - Note 6.3 : Obligations et autres titres à revenu fixe ventilés par échéance (valeur nette comptable)
- Note 7 : Opérations avec les parties liées
 - Note 7.1 : Prêts subordonnés
 - Note 7.2 : Parts dans les entreprises liées
 - Note 7.3 : Opérations avec les entreprises liées
 - Note 7.4 : Participations et autres titres détenus à long terme
 - Note 7.5 : Appartenance à un groupe
- Note 8 : Immobilisations
- Note 9 : Comptes de négociation, autres actifs et comptes de régularisation
- Note 10 : Banques centrales, dettes envers les établissements de crédit, comptes créditeurs de la clientèle
 - Note 10.1 : Banques centrales
 - Note 10.2 : Dettes envers les établissements de crédit
 - Note 10.3 : Comptes créditeurs de la clientèle
- Note 11 : Dettes représentées par un titre
 - Note 11.1 : Dettes représentées par un titre
 - Note 11.2 : Durée résiduelle des dettes
- Note 12 : Comptes de négociations, autres passifs et comptes de régularisation
- Note 13 : Provisions pour risques et charges
- Note 14 : Dettes subordonnées
- Note 15 : Capitaux propres
 - Note 15.1 : Capitaux propres
 - Note 15.2 : Décomposition du capital social
 - Note 15.3 : Variations des capitaux propres
- Note 16 : Instruments financiers à terme
- Note 17 : Intérêts et produits assimilés
- Note 18 : Revenus des titres à revenu variable
- Note 19 : Intérêts et charges assimilées
- Note 20 : Commissions
- Note 21 : Gains ou pertes
 - Note 21.1 : Gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de négociation

Note 21.2 : Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de placement et assimilés

Note 22 : Autres produits et charges d'exploitation bancaire

Note 23 : Charges générales d'exploitation

Note 24 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles

Note 25 : Honoraires des commissaires aux comptes

Note 26 : Coût du risque

Note 27 : Gains ou pertes sur actifs immobilisés

Note 28 : Résultat exceptionnel

Note 29 : Impôts sur les bénéfices

Note 30 : Tableaux de flux de trésorerie

NOTE 1 : FAITS MARQUANTS, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les sociétés de crédit foncier sont des établissements de crédit, agréés en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement.

Les comptes individuels d'AXA Bank Europe SCF sont présentés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

La Société a pour objet exclusif, tant en France qu'à l'étranger, l'exercice des activités et opérations définies ci-après :

- Opérations de crédit et opérations assimilées dans les conditions prévues par la réglementation sur les sociétés de crédit foncier et dans la limite de l'agrément de la Société ;
- Opérations de financement dans les conditions prévues par la réglementation sur les sociétés de crédit foncier au moyen de l'émission d'obligations foncières ou de tout autre emprunt ;
- Et toute activité connexe expressément autorisée par les textes sur les sociétés de crédit foncier, pour les besoins de la réalisation de son objet social exclusif.

Faits marquants

Néant.

Eléments de l'actif

Créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle :

Les créances sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances, y compris les créances subordonnées détenues au titre d'opérations bancaires sur des établissements de crédit à l'exception de celles matérialisées par un titre. Elles sont ventilées entre créances à vue et créances à terme.

Les crédits sont transférés en créances douteuses dès lors qu'ils présentent un risque de non-recouvrement. Ces prêts font l'objet de dépréciations en intérêts et capital, après prise en compte des garanties reçues.

La classification en douteuse d'une créance entraîne celle de l'ensemble des encours et engagements relatifs à ce débiteur dans cette même catégorie.

Lorsque toutes les voies de recours par voies judiciaires et/ou amiable ont été épuisées et confirmer ainsi le caractère irrécouvrable d'une créance, cette dernière fait l'objet d'un enregistrement en perte.

Les intérêts courus sont enregistrés périodiquement sur les créances saines. Les intérêts sur créances douteuses ne sont enregistrés en compte de résultat qu'au moment de leur encaissement.

Les garanties reçues au titre de crédits accordés sont enregistrées et évaluées en comptabilité à la date d'enregistrement du contrat de crédit.

Crédits restructurés :

Conformément à l'article 2221-5 de l'ANC 2014-07 et par suite des restructurations de contrats intervenus dans le cadre de l'épidémie de covid-19 (reports gratuits d'échéances, capital et intérêts), la SCF a calculé une décote à appliquer sur les contrats des clients vulnérables égale à l'écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation des flux futurs attendus de capital et d'intérêts issus de la restructuration.

Cette décote est enregistrée à l'actif en diminution de la valeur comptable des crédits et est amortie sur la durée des reports d'échéances.

Provisionnement des encours de la clientèle :

Les créances affectées dans la catégorie « Prêts et créances » sont dépréciées lorsqu'elles présentent un ou plusieurs événements de perte intervenus après la réalisation de ces créances. Les créances ainsi identifiées font l'objet d'une dépréciation soit à dire d'expert soit sur base d'un modèle statistique en ce qui concerne les prêts et créances sur la clientèle. Les créances sont dépréciées lorsqu'il existe, après la mise en place du prêt, un ou plusieurs indices objectifs de dépréciation, dont l'impact sur les flux de trésorerie futurs peut être mesuré de manière fiable.

A compter du 1^{er} janvier 2020, les modalités d'évaluation des encours non douteux présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale sont alignées avec celles de la norme IFRS 9 en strate 2 (S2) retenue pour les comptes consolidés d'AXA Bank Belgium.

Ce risque de crédit portant sur les encours sains dégradés est évalué sur la base des pertes de crédit attendues sur leurs durées de vie résiduelles.

Dans ce contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, l'adoption de ce modèle de provisionnement en French Gaap permet de mieux refléter les potentiels impacts sur le risque de crédit des mesures mises en place en soutien à l'économie (moratoires accordés dans le cas d'AXA Bank Europe SCF).

L'impact du changement de modalités de calcul se traduit par une charge nette de 2,9 M€ en compte de résultat au poste coût du risque dont 0,7 M€ d'ajustement post-modèle. La pandémie de COVID-19 a limité la capacité des modèles de pertes de crédit attendues à refléter de manière adéquate toutes les conséquences des conditions économiques et des mesures gouvernementales qui en résultent. Ceci a nécessité l'introduction d'ajustements post-modèle par la direction constituant une marge de prudence visant à couvrir le risque d'imprécisions des modèles de provisionnement.

Au bilan, ce risque de crédit est comptabilisé sous forme de provision au passif.

Dans le cadre des moratoires de paiement COVID-19, des reports d'intérêts ont été accordés aux clients d'ABE SCF occasionnant une perte de valeur actuelle de 530 K€. Une provision pour dépréciation de même hauteur a été comptabilisée dans les comptes au 31.12.2020 pour prendre en compte cette perte de valeur.

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement, selon le mode linéaire, d'une durée de 5 ans pour les frais d'établissement et d'une durée de 1 an pour les logiciels et licences.

Comptes de régularisation :

Les primes d'émission, les primes de remboursement des obligations foncières ont un caractère de complément de rémunération et sont amorties selon la méthode du TIE (taux d'intérêt effectif) sur la durée de vie des titres concernés. Les frais liés à l'émission sont amortis suivant la même méthode.

Remarque : si la prime d'émission est supérieure à 10 % du montant de l'émission, fiscalement c'est un amortissement actuariel qui est requis et comptablement, il est admis de pouvoir amortir la prime suivant le même principe.

Le net des produits à recevoir et des charges à payer sur swap est aussi comptabilisé en comptes de régularisation.

Éléments du passif

Dettes envers les établissements de crédit :

Les dettes envers les établissements de crédit sont présentées selon leur durée initiale ou leur nature : dettes à vue ou à terme.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées.

Dettes représentées par un titre :

Les dettes représentées par un titre sont présentées selon la nature de leur support. Pour financer son activité, AXA Bank Europe SCF a émis des obligations foncières. Les obligations foncières émises ont fait l'objet d'une notation par l'agence de notation Moody's. Les émissions sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées.

Instruments financiers à terme de taux :

AXA Bank Europe SCF détient à l'actif un portefeuille de prêts immobiliers auprès d'AXA Bank Belgium.

Relativement à ces créances, AXA Bank Europe SCF perçoit un taux fixe ou variable basé sur l'OLO (Obligation linéaire, bonds émis par l'état belge). AXA Bank SCF couvre les variations de taux d'intérêt liées à

ce portefeuille de créances par des contrats de swaps dits 'Yield Maintenance Swaps'. Dans le cadre de ces contrats, ABE SCF paye mensuellement les intérêts et autres revenus provenant de ce portefeuille en échange d'un taux variable indexé sur l'indice Euribor 3 mois assorti d'une marge définie au contrat.

Au passif, ABE SCF émet des obligations foncières, « *covered bonds* » qui :

- d'une part, servent un taux fixe et sont alors couvertes par des contrats de swaps de taux d'intérêt dans lequel AXA Bank Europe SCF reçoit du taux fixe et verse un taux variable de type Euribor 3 mois plus une marge fixe. Le notionnel du contrat de swap pour une série d'obligations foncières déterminée sera égal au notionnel de cette série d'obligations foncières jusqu'à leur maturité. Comptablement, ces swaps de taux sont des Dérivés de couverture.

- d'autre part, servent un taux variable de type Euribor 3 mois plus une marge fixe.

Impôts sur les Sociétés :

En France, pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 250 millions d'euros, le taux normal de l'impôt sur les bénéfices est de 28%, les plus-values à long terme (hors plus-values sur les sociétés à prépondérance immobilière) sont exonérées depuis le 1er janvier 2007. Les plus et moins-values réalisées sur les titres en portefeuille sont soumises au régime d'imposition de droit commun, soit 28%, excepté celles réalisées sur les titres de participation qui bénéficient du régime des plus-values à long terme.

Une contribution de 3,3 % a été instituée sur les résultats des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2000. AXA Bank Europe SCF a tenu compte de ces

contributions pour déterminer l'impôt courant dû au titre de chacune de ces périodes.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période à laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif.

AXA Bank Europe SCF est intégrée fiscalement dans le groupe d'intégration fiscal de sa mère AXA.

Engagements sociaux :

AXA Bank Europe SCF n'est pas dotée de moyens humains propres. Dans le cadre d'une convention d'externalisation et de fourniture de services ainsi que dans le cadre d'une convention de gestion, AXA Bank Europe SCF s'appuie, sur le personnel de son actionnaire de référence AXA Bank Europe et sur le personnel d'AXA Banque.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

NOTE 2 : EFFETS PUBLICS ET ASSIMILES

Néant.

NOTE 3 : CAISSES ET BANQUES CENTRALES

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Caisse	-	-
Banque de France	100 046	51
Total	100 046	51

NOTE 4 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
A vue	360 162	160 731
Comptes ordinaires Débiteurs	360 162	160 731
Créances rattachées	-	-
A terme	-	249 949
Prêts JJ	-	-
Comptes et prêts	-	250 000
Titres reçus en pension livrée	-	-
Dettes rattachées sur titres reçus en PL	-	-
Créances rattachées	-	-51
Total	360 162	410 681

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE**NOTE 5.1 : PORTEFEUILLE DE CREANCES SUR LA CLIENTELE**

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Crédits à l'habitat	9 561 763	9 593 296
Prêts immobiliers	9 550 016	9 581 813
Créances rattachées sur prêts immobiliers	11 747	11 484
Créances douteuses	7 408	5 913
Créances douteuses sur Prêts hypothécaires	11 194	9 999
Provisions sur créances douteuses sur Prêts hypothécaires	-3 786	-4 086
Créances rattachées sur créances douteuses	-	-
Valeurs non imputées	6 957	3 680
Autres sommes dues	6 957	3 680
Total	9 576 128	9 602 890

NOTE 5.2 : CREDITS A L'HABITAT VENTILES PAR ECHEANCE

(En milliers d'euros)	Échéance < 3 mois	Échéance de 3 mois à 1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance de plus de 5 ans	Créances rattachées	30/06/2021	31/12/2020
Crédits à l'habitat	163 194	480 124	2 495 542	6 411 156	11 747	9 561 763	9 593 296
Total crédits à l'habitat	163 194	480 124	2 495 542	6 411 156	11 747	9 561 763	9 593 296

NOTE 6 : OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

Néant.

NOTE 7 : OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES**NOTE 7.1 : PRETS SUBORDONNES**

Néant.

NOTE 7.2 : PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES

Néant.

NOTE 7.3 : OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES**BILAN**

<i>(En milliers d'euros)</i>	Opérations avec les entreprises liées	Autres opérations	30/06/2021
CREANCES			
Caisse, Banques Centrales	-	100 046	100 046
Créances sur les établissements de crédit	360 162	-	360 162
<i>A vue</i>	360 162	-	360 162
<i>A terme</i>	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	9 576 128	9 576 128
Billet à ordre	-	-	-
Total des emplois	360 162	9 676 174	10 036 337
DETTES			
Dettes sur les établissements de crédit	1 449 543	-	1 449 543
<i>A vue</i>	-	-	-
<i>A terme</i>	1 449 543	-	1 449 543
Dettes sur la clientèle	1 260	-	1 260
Dettes représentées par un titre	2 750 000	5 507 097	8 257 097
Dettes subordonnées	151 083	-	151 083
Total des ressources	4 351 886	5 507 097	9 858 984

HORS-BILAN

(En milliers d'euros)	Opérations avec les entreprises liées	Autres opérations	30/12/2020
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagement de financement			
En faveur d'établissements de crédit			
En faveur de la clientèle			
Engagement de garantie			
En faveur d'établissements de crédit			
En faveur de la clientèle			
Engagement sur titres			
Total des engagements donnés			
ENGAGEMENTS RECUS			
Engagement de financement			
Reçus d'établissements de crédit	1 516 475	-	1 516 475
Reçus de la clientèle	-	-	-
Engagement de garantie			
Reçus d'établissements de crédit	11 139 420	-	11 139 420
Reçus de la clientèle	-	-	-
Engagement sur titres			
	-	-	-
Total des engagement reçus			
	12 655 895	-	12 655 895
ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME			
Opérations sur instruments de taux d'intérêt	11 697 500	-	11 697 500
Total engagements sur instruments financiers à terme			
	11 697 500	-	11 697 500

Axa Bank Europe SCF n'a conclu aucune transaction significative avec des parties liées à des conditions anormales de marché pour l'exercice arrêté au 30/06/2021.

NOTE 7.4 : PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME

Néant.

NOTE 7.5 : APPARTENANCE A UN GROUPE

	Nom	Siège	SIREN	Site
Entreprise qui établit les états financiers consolidés de l'ensemble d'entreprises le plus grand dont AXA Bank Europe SCF fait partie en tant que filiale	AXA SA	25, avenue Matignon, 75008 Paris France	572 093 920	https://www.axa.com/fr/investisseurs/rapports-annuels-et-semestriels
Entreprise qui établit les états financiers consolidés de l'ensemble d'entreprises le plus petit dont AXA Bank Europe SCF fait partie en tant que filiale	AXA Bank Belgium	Place du Trône, 11000 Bruxelles	-	https://www.axabank.be/fr/a-propos-axa-banque/investor-relations-and-financial-information/financial-publications

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS

(En milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Transfert	Valeur brute au 30/06/2021	Amortissements dépréciations	Valeur nette au 30/06/21
Immobilisations incorporelles	449	12	-	-	-	449	449	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
Total de l'actif immobilisé	449	12	-	-	449	449	-	-

NOTE 9 : COMPTES DE NEGOCIATION, AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Comptes de négociation	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit	-	-
Comptes des règlement relatifs aux opérations sur titres ouvert chez les sociétés de Bourse	-	-
Autres actifs	4 223	759
Dépôt de garantie versés pour le compte propre	-	-
Autres débiteurs divers	4 223	759
Créances rattachées	-	-
Comptes de régularisation actif	64 974	95 441
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme	-	-
Comptes d'ajustement hors bilan sur titres de transaction	-	-
Pertes à étaler	-	-
Charges constatées d'avance	889	-
Charges à répartir	8 711	9 567
Autres Produits à recevoir	-	-
Produits à recevoir sur swap	55 374	85 874
Comptes de régularisation divers	-	-
Total	69 197	96 200

NOTE 10 : BANQUES CENTRALES, DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE**NOTE 10.1 : BANQUES CENTRALES**

Néant.

NOTE 10.2 : DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
A vue	-	-
Comptes ordinaires Crédeurs	-	-
Dettes rattachées	-	-
Emprunts JJ	-	-
A terme	1 449 543	1 452 933
Comptes et emprunts	1 447 500	1 447 500
Dettes rattachées	2 043	5 433
Autres sommes dues	-	-
Total	1 449 543	1 452 933

NOTE 10.3 : COMPTES CREDITEURS A LA CLIENTELE

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Valeurs non imputées	1 260	557
Autres sommes dues à la clientèle	1 260	557
Total	1 260	557

NOTE 11 : DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE**NOTE 11.1 : DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE**

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Obligations foncières	8 257 097	8 269 341
Obligations	8 250 000	8 250 000
Dettes rattachées	7 097	19 341
Autres dettes	-	-
Opérations sur titres	-	-
Total	8 257 097	8 269 341

NOTE 11.2 : DUREE RESIDUELLE DES DETTES

(En milliers d'euros)	Échéance < 3 mois	Échéance entre 3 mois et 1 an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance > 5 ans	Dettes rattachées	2021	2020
Emprunts Obligataires							
Covered bonds	-	1 000 000	2 250 000	5 000 000	7 097	8 257 097	8 269 341
Autres dettes représentées par un titre							
Opérations sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	1 000 000	2 250 000	5 000 000	7 097	8 257 097	8 269 341

NOTE 12 : COMPTES DE NEGOCIATIONS, AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Comptes de négociation	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit	-	-
Comptes des règlement relatifs aux opérations sur titres ouvert chez les sociétés de Bourse	-	-
Autres passifs	5 024	11 482
Primes sur instruments conditionnels vendus	-	-
Dettes sur titres de transaction empruntés	-	-
Dettes rattachées sur les intérêts de prêts et emprunts	-	-
Fournisseurs	-	8 854
Dettes sociales & fiscales	132	480
Impôts sur les sociétés	4 892	2 147
Autres dépôts de garantie reçus	-	-
Autres créditeurs	-	-
Comptes de régularisation passif	33 699	27 925
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme	-	-
Comptes d'ajustement sur autres éléments de hors bilan	-	-
Gains à étaler	17 810	17 518
Produits constatés d'avance	-	-
Charges à payer divers	5 562	464
Charges à payer dettes fiscales	142	260
Charges à payer swap	10 184	9 684
Autres comptes de régularisation	-	-
Total	38 723	39 407

NOTE 13 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(En milliers d'euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises	Transfert	30/06/2021
Risques sur la clientèle	3 076	-	-39	-	3 037
Total	3 076	-	-39	-	3 037

NOTE 14 : DETTES SUBORDONNEES

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
A durée déterminée	-	-
A durée indéterminée	150 000	150 000
Dettes rattachées	1 083	1 076
Total	151 083	151 076

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES**NOTE 15.1 : CAPITAUX PROPRES**

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Capital social	131 095	131 095
Prime d'émission	-	-
Réserve légale	3 818	2 931
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	58 531	41 689
Résultat de l'exercice	11 347	17 728
Résultat en instance d'approbation	-	-
Total	204 791	193 444

NOTE 15.2 : DECOMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2021	31/12/2020
Capital social	131 095	131 095
Nombres d'actions :		
- totalement libérées	13 109 520	13 109 520
- non libérées		
Valeur nominale de l'action en euros	10	10

NOTE 15.3 : VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(En milliers d'euros)</i>	Capital social	Primes	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
A l'ouverture	131 095	-	2 931	-	41 689	17 728	193 444
Dividendes versés au cours de l'exercice							
Augmentation de capital							
Affectation du résultat de l'exercice antérieur			886		16 841	-17 728	
Autres mouvements							
Résultat de l'exercice						11 347	11 347
A la clôture	131 095	-	3 818	-	58 531	11 347	204 791

NOTE 16 : INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Etablissements de crédit OCDE

(En milliers d'euros)	Montant notionnel gré à gré	Juste valeur	Créances rattachées
Swaps taux d'intérêt macro-couverture	2 000 000	39 754	3 923
Swaps taux yield	9 697 500	-	5 672
Total opérations fermes	11 697 500	39 754	9 595

Montant notionnel gré à gré selon durée résiduelle

(En milliers d'euros)	< à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Swaps taux d'intérêt macro-couverture	1 000 000	750 000	250 000
Swaps taux yield	1 170 000	2 640 000	5 887 500
Total opérations fermes	2 170 000	3 390 000	6 137 500

NOTE 17 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES

(En milliers d'euros)	30/06/2021	30/06/2020
Opérations avec les établissements de crédit	46 847	50 385
Comptes ordinaires débiteurs	-	-
Comptes et prêts à terme	-94	-
Produits divers d'intérêts	46 941	50 385
Swap micro-couverture	-	-
Prêts subordonnés à terme	-	-
Opérations avec la clientèle	97 753	86 963
Intérêts sur les comptes courants	-	-
Intérêts sur crédits à l'habitat	97 753	86 963
Opérations sur titres	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-338
Titres de placement	-	-
Titres d'investissement	-	-338
Produits sur dettes constituées par des titres	-	-
Autres produits sur dettes const. par des titres	-	-
Total	144 600	137 010

NOTE 18 : REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

Néant.

NOTE 19 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2021	30/06/2020
Opérations avec les établissements de crédit	-105 248	-93 201
Comptes ordinaires créditeurs	-391	-308
Comptes et emprunts à terme	-4 571	-3 644
Charges diverses d'intérêts	-97 787	-87 192
Pensions livrées	-	-
Emprunts subordonnés	-2 499	-2 057
Commissions	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts sur les comptes courants	-	-
Intérêts sur prêts et emprunts à terme	-	-
Opérations sur titres	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-15 205	-27 323
Titres de placement	-	-
Titres d'investissement	-	-
Charges sur dettes constituées par des titres	-14 056	-24 830
Autres charges sur dettes const. par des titres	-1 148	-2 493
Commissions	-	-
Autres intérêts et charges assimilées	-	-
Charges sur engagements de financement	-	-
Total	-120 452	-120 523

NOTE 20 : COMMISSIONS

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2021	30/06/2020
Produits de commission	238	199
Commissions	238	199
Charges de commission	-1 518	-1 227
Commissions de réservation ligne de crédit	-1 516	-1 225
Commissions Royal Street	-	-
Commissions interbancaires	-2	-2
Commissions titres/cash nantis	-	-
Commissions nettes	-1 280	-1 027

NOTE 21 : GAINS OU PERTES**NOTE 21.1 : GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DE PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION**

Néant.

NOTE 21.2 : GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DE PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILEES

Néant.

NOTE 22 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(En milliers d'euros)	30/06/2021	30/06/2020	30/06/2020 pro forma
Autres produits d'exploitation bancaire	-		
Produits divers d'exploitation bancaire	-		
Autres charges d'exploitation bancaire	-4	-643	-
Charges diverses d'exploitation bancaire	-4	-643	-
Total	-4	-643	-

Pro forma : cette annexe est présentée en pro forma pour 2020 pour tenir compte du reclassement des cotisations FRU depuis les charges des autres activités (PNB) vers les charges générales d'exploitation (frais généraux) réalisé en 2020 et ce conformément aux pratiques de place, étude des textes et recommandation de nos commissaires aux comptes.

NOTE 23 : PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(En milliers d'euros)	30/06/2021	30/06/2020	30/06/2020 pro forma
Impôts et taxes	-1 158	-289	-932
Contribution sociale de Solidarité des sociétés (C3S)	-142	-165	-165
Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE)	-127	-124	-124
Fonds de résolution unique FRU	-889		-643
Services extérieurs	-5 650	-4 181	-4 181
Autres services extérieurs	-5 650	-4 181	-4 181
Autres charges ou produits d'exploitation	66	68	68
Total	-6 742	-4 402	-5 045

Pro forma : cette annexe est présentée en pro forma pour 2020 pour tenir compte du reclassement des cotisations FRU depuis les charges des autres activités (PNB) vers les charges générales d'exploitation (frais généraux) réalisé en 2020 et ce conformément aux pratiques de place, étude des textes et recommandation de nos commissaires aux comptes.

NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(En milliers d'euros)	30/06/2021	30/06/2020
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-12	-14
Immobilisations incorporelles	-12	-14
Total	-12	-14

NOTE 25 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>(En milliers d'euros)</i>	PWC		MAZARS	
	30/06/2021	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2020
Audit				
Commissariat aux comptes, certification	25	25	25	25
Services autres que Certification des Comptes		15		30
Total	25	40	25	55

NOTE 26 : COUT DU RISQUE

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2021	30/06/2020
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-1 841	-1 947
Reprises aux provisions pour créances douteuses	2 141	1 022
Pertes couvertes par des provisions	-	-
Pertes non couvertes par des provisions	-210	-
Récupération sur créances amorties	-	-
Dotations aux dépréciations des titres	-	-
Reprises aux dépréciations des titres	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-348	-
Reprises aux provisions pour risques et charges	387	-
Total	129	-925

NOTE 27 : GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

Néant.

NOTE 28 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Néant.

NOTE 29 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2021	30/06/2020
Impôts	-4 892	-1 755
Total	-4 892	-1 755

NOTE 30 : TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE

Tableau de flux de trésorerie		
	30/06/2021	31/12/2020
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		
Résultat courant avant impôts	16 238 521,37	24 419 471,29
Dotations nettes aux amortissements	11 573,03	28 051,08
Variation des provisions sur écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Dotations / (Reprises) nettes des provisions sur placements et actifs corporels	-299 688,20	2 209 837,81
Variation de la juste valeur des placements et instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	0,00	0,00
Dotations / (Reprises) nettes des autres provisions	-39 063,23	3 076 002,87
Résultat des entreprises consolidées par mise en équivalence	0,00	0,00
Réintégration / Déduction des montants inclus dans le résultat courant avant impôt mais sans impact sur les flux de trésorerie	-327 178,40	5 313 891,76
Plus ou moins values nettes réalisées	0,00	0,00
Charges liées aux dettes de financement	2 498 840,28	4 267 166,66
Réintégration / Déduction des montants inclus dans le résultat courant avant impôt pour reclassement en tant qu'opération d'investissement ou de financement	2 498 840,28	4 267 166,66
Dividendes comptabilisés en résultat sur l'exercice	0,00	0,00
Revenus financiers comptabilisés en résultat sur l'exercice	-144 838 229,77	-284 857 417,48
Charges financières comptabilisées en résultat sur l'exercice	119 475 967,24	240 346 661,50
Réintégration / Déduction des montants comptabilisés sur une base accrétive et devant être pris en compte sur la base des flux de trésorerie	-25 362 262,53	-44 510 755,98
Dividendes et acomptes sur dividendes encaissés	0,00	0,00
Revenus financiers encaissés	171 967 965,61	233 741 143,38
Charge d'intérêts payés (hors intérêts sur la dette de financement, dettes à durée indéterminée, appels de marges et autres dettes)	-131 519 139,91	-236 730 147,46
Variation nette des activités opérationnelles bancaires	281 539 825,38	-41 154 713,93
Variation des créances et dettes courantes	0,00	0,00
Impact sur la trésorerie relatif aux autres actifs et passifs	-7 773 052,68	13 763 581,10
Impôts décaissés	-5 523 118,00	-6 927 568,00
Autres transactions relatives aux opérations courantes avec impact sur la trésorerie et autres ajustements de transactions sans impact sur la trésorerie	210 203,46	75 718,11
Flux de trésorerie relatifs aux activités opérationnelles non inclus dans le résultat courant avant impôt	308 902 683,86	-37 231 986,80
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	301 950 604,58	-47 742 213,07
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	30/06/2021	31/12/2020
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	0,00	0,00
Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements de placements	0,00	0,00
Flux de trésorerie liés aux achats et émissions de placements	0,00	0,00
Flux de trésorerie liés aux acquisition et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,00	0,00
Flux de trésorerie liés aux dettes et créances collatérales relatives aux opérations de prêts de titres et assimilés	0,00	0,00
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	0,00	0,00
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	30/06/2021	31/12/2020
Emissions d'instruments de capital	0,00	25 000 000,00
Remboursements d'instruments de capital	0,00	0,00
Opérations sur titres d'autocontrôle	0,00	0,00
Dividendes payés	0,00	0,00
Intérêts payés sur dettes subordonnées à durée indéterminée	0,00	0,00
Gains et pertes de contrôle	0,00	0,00
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	0,00	25 000 000,00
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières	0,00	0,00
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	0,00	0,00
Intérêts payés sur dettes de financement	-2 523 979,16	-4 085 736,11
Impact net des dérivés relatifs aux dettes de financement	0,00	0,00
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	-2 523 979,16	-4 085 736,11
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-2 523 979,16	20 914 263,89
Flux de trésorerie nets provenant des abandons d'activités	0,00	0,00
Flux de trésorerie nets provenant des abandons d'activités	0,00	0,00
Trésorerie et équivalent de trésorerie au 1er Janvier	160 781 939,74	187 609 888,92
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	301 950 604,58	-47 742 213,07
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	0,00	0,00
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-2 523 979,16	20 914 263,89
Flux de trésorerie nets provenant des abandons d'activités	0,00	0,00
Interco et comptes de liaison	0,00	0,00
Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	0,00	0,00
Effet net des variations de change et des reclassements sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	0,00	0,00
Trésorerie et équivalent de trésorerie au 30 Juin	460 208 565,16	160 781 939,74

DECLARATION EN VERTU DE L'ARTICLE 3(2)(C) DE LA LOI TRANSPARENCE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page une présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice 2021.

Fait à Paris, le 11/10/2021



Philippe Colpin
Directeur Général.
AXA BANK EUROPE SCF
Société de Crédit Foncier

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE ANNUELLE AU 30 JUN 2021

AXA BANK EUROPE SCF

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021)

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-Sur-Seine

Mazars
61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021)

Aux Actionnaires
AXA Bank Europe SCF
203/205 rue Carnot
94120 Fontenay-Sous-Bois

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société AXA Bank Europe SCF, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration le 27 septembre 2021. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine de la société et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

AXA BANK EUROPE SCF

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021 - Page 2

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels

Pour des raisons administratives, le présent rapport n'a pas été émis dans les délais prévus par la réglementation.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 8 octobre 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars



Frank Vanhal

08-10-2021 | 18:07 CEST



Pierre Masieri

08-10-2021 | 18:30 CEST

Frank Vanhal
Associé

Pierre Masieri
Associé